

AIDE A LA MOBILITÉ

La ville d'Auray soutient les jeunes alréens dans leurs projets de mobilité en France ou à l'étranger en apportant une aide pour couvrir une partie des frais de transport.

- Pour des **études, des stages ou des séjours de recherche**.
- Pour une **mobilité professionnelle**.
- Pour des **projets bénévoles** (éducation et animation, arts et culture, environnement, sciences et techniques, santé et prévention, solidarité, citoyenneté).

Critères d'attributions :

Jeunes de 15 à 25 ans (inclus au moment du départ) domicilié à Auray depuis au moins 2 ans.

Durée minimale :

- Pour un séjour d'études, un stage : quatre semaines minimum.
- Pour une activité professionnelle rémunérée : contrat de travail d'une durée minimale de 3 mois.
- Pour un projet bénévole encadré par une structure d'accueil ou par une structure d'envoi (association, ONG, collectivité territoriale...): 6 jours minimum, déplacement inclus.

Ne sont pas éligibles : Séjours linguistiques ou touristiques et Voyages d'études collectifs

Montant :

Le montant octroyé à chaque bénéficiaire ne peut excéder la somme de 100€.

Pièces à fournir:

- Justificatif de domicile
- Copie du dernier avis d'imposition des parents ou du demandeur si celui-ci a fait sa propre déclaration.
- Une copie de la pièce d'identité.
- Dossier de demande de bourse dûment rempli
- En fonction du type de séjour soit :
 - Certificat de scolarité ou copie de la carte étudiant.
 - Convention tripartite étudiant/établissement d'enseignement en France/maître de stage ou établissement d'enseignement du pays
 - Contrat de travail signé par l'employeur, précisant la nature, les dates et le lieu du projet.
 - Attestation nominative de la structure d'accueil à l'étranger précisant la nature, les dates et le lieu du projet.
- Un RIB

Bilan :

Le(s) bénéficiaire(s) devra(ont) témoigner de son(leur) action à l'occasion d'un temps fort organisé par le PIJ, autour des pratiques de jeunes et/ou remettre un compte rendu sur tout support (écrit, photographique, vidéo...)

Jury d'attribution :

L'aide sera attribuée par un jury composé d'au moins un élu municipal en charge du secteur (adjoint au maire ou conseiller délégué) et d'un agent du service jeunesse dans le mois qui suit la date de dépôt de la demande d'aide

AIDE A LA MOBILITÉ

Demandeur

Nom : Prénom :
Date de naissance : à :
Age :
Adresse personnelle :

Code postal : Commune :

Téléphone : Portable :

Courriel :

Situation professionnelle ou études en cours :

Responsable légal (pour les mineurs)

Nom : Prénom :
Adresse :

Code postal : Commune :

Téléphone Portable :

Courriel :

AUTORISATION PARENTALE POUR LE MINEUR

Nous soussignés M ou Mme..... père, mère, tuteur du mineur :.....

Autorise(ons) mon (notre) enfant à demander une aide à la ville d'Auray pour le projet décrit ci-dessus. Nous certifions accompagner notre enfant dans toutes les étapes de son projet et acceptons d'être l'interlocuteur de la ville d'Auray.

Nous confirmons avoir pris connaissance du règlement du Fonds d'Aide aux Initiatives des Jeunes de la ville d'Auray, dégageons la Ville d'Auray de toute responsabilité relative à sa réalisation. En cas de non réalisation du projet, nous nous engageons à restituer le montant de l'aide allouée.

Fait à le Signature



Service Info Jeunes
18, rue du penher 56400 Auray
pij@ville-auray.fr 02 97 25 24 00

Ma situation actuelle

- Lycéen étudiant salarié demandeur d'emploi
- Autre précisez:

Mon séjour

- Un séjour d'études Un stage Un séjour de recherche Un emploi
- Un emploi Volontariat ou bénévolat
- Autre précisez :

Nom de la structure accompagnatrice en France (le cas échéant) : association, établissement d'enseignement...

Date du séjour : Du..... Au

Ville(s) et pays du séjour :

Type de structure d'accueil

- Entreprise Corps
- Corps Corps

Je soussigné(e) Mme, M. Atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus

Fait à : Le :

Signature du candidat :

Signature du responsable légal (Si mineur)

Date de dépôt : _____

Date de la décision d'attribution : _____

Jury d'attribution composé de : _____

Avis du service jeunesse :

Favorable

Défavorable

Réservé

Commentaire : _____

Avis de l'adjointe à la jeunesse

Favorable

Défavorable

Réservé

Commentaire : _____

Date de la remise de l'aide : _____

Référent professionnel du dossier : _____

Montant accordé: _____

Charlotte Le Corvaisier
Adjointe déléguée à l'éducation, à l'enfance et à la jeunesse